



Résidence Autonomie **LES TAMARIS**



Livret d'accueil





I- Présentation de l'établissement

A- Le mot de la directrice :

Le CCAS de VERNOIL, l'équipe des salariés de l'établissement s'associent à moi afin de vous souhaiter la bienvenue aux Tamaris !

Cette étape représente un changement dans votre vie et nous allons nous efforcer de la rendre la plus agréable possible.

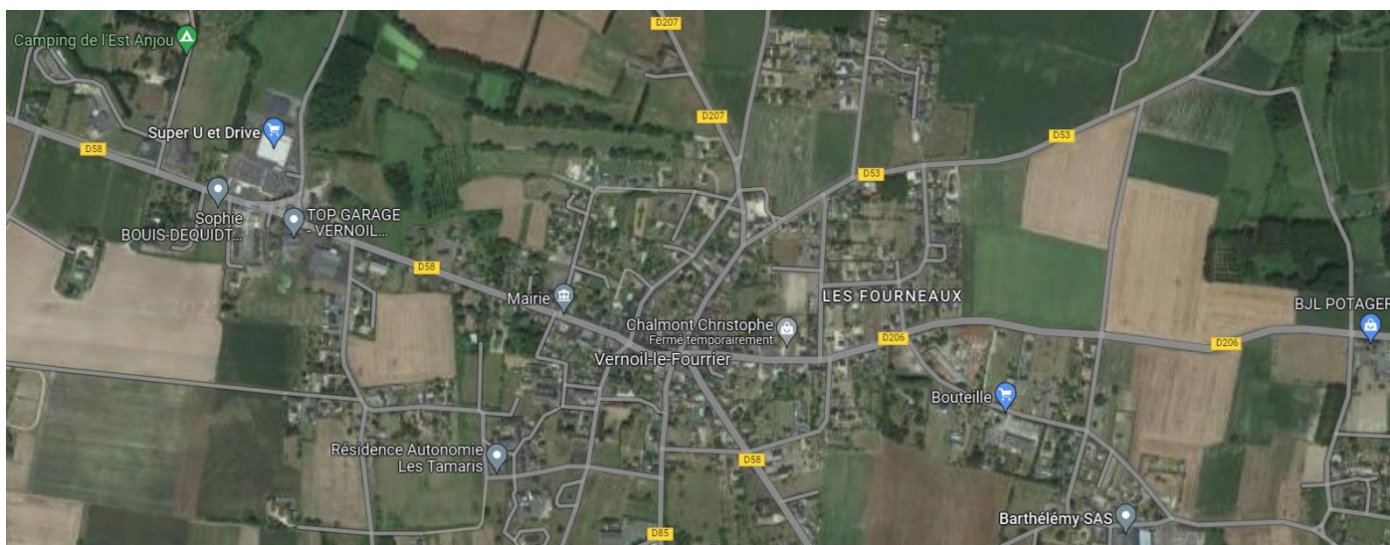
Ce livret a été conçu afin de vous fournir les informations essentielles pour votre quotidien.

B- Qu'est-ce qu'une résidence autonomie ?

C'est un établissement permettant d'offrir aux personnes âgées de plus de 60 ans autonomes (ou presque) un logement leur assurant une indépendance de vie équivalente à celle d'un domicile personnel tout en leur donnant la possibilité de bénéficier de services collectifs.

C- Situation géographique

Vernoil-le-Fourrier, commune rurale d'environ 1300 habitants, située à 20km de Saumur, 15km de Longué.



L'établissement se situe en face de l'école primaire, à 300 m du centre bourg et 800m d'un supermarché. Les Tamaris sont proches de la maison médicale intercommunale, d'une pharmacie et de tous commerces (boulangerie, bars, restaurant, ...) et artisans. L'établissement est à une centaine de mètres d'un massif forestier.



D- L'établissement

Les Tamaris sont gérés par le Centre communal d'Action Sociale de Vernoiil le Fourrier. C'est une résidence autonomie accueillant des personnes seules ou en couple.

Elle est constituée de 40 logements :

- 24 pavillons à l'extérieur : 11 T1 bis, 13 T2 dont 7 avec garage.
- 16 dans le collectif : 14 T1 bis, 2 T2.

Ainsi que de locaux collectifs : restaurant, salle d'animation, coin informatique, coin bibliothèque.

Sans oublier : les cuisines, la lingerie, les bureaux, la salle à manger des élèves (nous assurons la restauration scolaire), les locaux techniques.

Une chambre d'hôte est à disposition pour recevoir famille et amis.

Les logements sont équipés de :

- En cuisine : 2 plaques chauffantes, un réfrigérateur, un évier avec meuble
- Un chauffe-eau électrique
- Des prises TV et téléphone
- Une salle d'eau avec douche-siège
- Des w-c séparés
- Un système d'arrivée et d'évacuation d'eau pour machine à laver (dans la salle d'eau ou le débarras).

Un T1bis a une superficie de 35m², un T2 de 50m².

Les animaux domestiques sont acceptés pour les locataires de pavillons dès lors qu'ils sont tenus en laisse (excepté les chats), que leur carnet de vaccination est à jour et qu'ils ne perturbent pas la tranquillité des lieux.

II- Les prestations

A- Astreinte

Chaque résident possède un médaillon d'alarme qui lui permet, en cas d'urgence, d'appeler la personne d'astreinte. Celle-ci est organisée 7 jours sur 7 et 24h/24h afin de garantir la plus grande sécurité possible aux résidents. Le report des alarmes se fait à la fois sur un récepteur et, en parallèle sur un portable. Le personnel est formé aux premiers secours.

B- La restauration

Cette prestation n'a pas de caractère obligatoire.



Le déjeuner est servi à 12h30 tous les jours en salle à manger, sauf les dimanches et jours fériés. Chacun en repartant peut emmener son pot de potage pour le soir.

Pour tous les autres repas (dîner, déjeuners des dimanches et jours fériés et même déjeuners en semaine si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer) des plateaux repas vous sont portés sur réservation.

Vous avez des invités : pas de problème. Prévenez, au plus tard, 72h avant.

Les menus sont affichés et communiqués à chacun pour le mois.

Il est tenu compte des régimes.

La restauration est ouverte aux personnes retraitées de Vernueil, Vernantes, Courléon, à un tarif préférentiel.

Un portage de repas a été mis en place par les Tamaris. Il dessert ces trois communes.

C- L'animation

Des animations sont proposées de façon récurrente :

- Les ateliers mémoires, hebdomadaires
- La gym douce, la marche, hebdomadaires
- L'accompagnement au supermarché pour effectuer ses courses, toutes les deux semaines
- Les rencontres inter-établissements, trimestrielles
- Les rencontres inter-génération (trimestrielles)
- La fête des anniversaires (mensuelle)

Mais aussi :

- Des ateliers liés à la prévention
- Des sorties (visites, cinéma, marché....)
- Des ateliers (de cuisine, de bricolage, de décoration, floraux, d'informatique....)
- Des pique-niques ou sorties au restaurant
- Le repas des familles

Tous les mardis, aux Tamaris, ont lieu les rencontres du « Bon Accueil » le club du 3^{ème} âge. Ceci permet de partager un vrai moment de convivialité autour de jeux de cartes avec les personnes du village.

L'association « Les cheveux d'argent », animée par des bénévoles, propose également des animations très régulièrement (pétanque, lotos, visites....)

D- Le courrier

Chaque résident a sa boîte aux lettres. Une boîte est prévue pour le courrier départ. Elle est située dans l'entrée, près de la porte du secrétariat.



E- Autres services

Un service de lingerie existe (prix au poids) excepté pour le linge fragile.

Nous pouvons vous aider à « monter » vos dossiers administratifs.

Nous nous efforçons de résoudre tous les petits problèmes techniques qui peuvent survenir : fuites, pannes....

Une coiffeuse, une esthéticienne, une pédicure viennent mensuellement à la résidence.

Un salon est prévu à cet effet.

F- Liberté d'aller et venir, liberté de choix

Chacun peut aller et venir librement.

En cas d'absence, prévenez le secrétariat afin d'éviter toute inquiétude.

Aucune restriction quant aux visites, si ce n'est que les visiteurs ne doivent pas troubler la sérénité des lieux ni gêner le fonctionnement du service.

Le résident choisit son médecin, son cabinet d'infirmier(e)s ainsi que les intervenants paramédicaux ou médicaux dont il a besoin.

Si un résident a besoin d'aide pour l'entretien de son logement ou de services adaptés des services à domicile peuvent intervenir : ADMR, O2, ADHAP SERVICES, UNA.....

Un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ou une Hospitalisation à Domicile (HAD) peuvent également intervenir le temps de trouver un lieu d'accueil adapté au résident ayant besoin d'un environnement paramédical.

III – Communication.

Un écran de communication dans l'entrée où défilent les menus, la météo, les photos prises lors d'animation...., un agenda mensuel des animations, un site internet, un système d'affichage pour les informations pérennes, des réunions « restauration » sont autant d'outils que nous utilisons pour communiquer.

Au sein de la résidence, il existe une instance d'expression des résidents et des familles dénommée Conseil de la Vie Sociale (CVS). Ce conseil consultatif aide à répondre aux questions, donne son avis, et formule des propositions sur tous les sujets relatifs au fonctionnement de l'établissement (l'entretien des locaux, les travaux, les équipements, l'animation de la vie institutionnelle....), sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne (les activités extérieures, les animations, etc.). Il est aussi questionné sur la nature et les prix des services rendus.